

**Manuscrit 10 (MNN 75.149.298.3)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**5 mai 1816**

. S<sup>t</sup> Loup le 5 Mai 1816. (.dimanche.).

. Mon cher Ami,

. Reçois de nouveau l'assurance de notre gratitude et de notre vive sensibilité pour la délicatesse/ la générosité de tes procédés ; car c'est nous dans le fait, que tu as le plus obligés, et nous ne saurions/

trop t'exprimer combien nous devons être reconnaissans. cependant, puisque tu pousses la bonté/ jusqu'à ne pas même vouloir trahir ton secret, nous n'insisterons pas d'avantage pour le moment ;/ mais comme nous aurons des comptes à régler de part et d'autre, tu n'oublieras pas je te prie, de/ porter en note les avances que tu as bien voulu faire tant à Isidore qu'à ses freres, et de cette/ maniere tout s'arrangera pour notre plus grande satisfaction. nous t'expédierons dans le courant/ de cette semaine, cent ecus par la voie de la diligence, et j'aurai le plaisir de te donner avis de cet/ envoi. j'ai reçu pour toi, de Masoyer, il y a quelques jours seulement, 400 francs sur lesquels/ il n'y a réellement en argent comptant que 270 f. 10<sup>s</sup> parcequ'il a fait une voiture d'ici/ à jable, évaluée 9 f. dont 4 f. 10<sup>s</sup> pour toi ; et que je lui ai tenu compte des 125 francs/ qu'il m'avait payés sur le prix de mes Bois. je n'ai pu, Mon cher ami, te rembourser cette/ somme parceque nous avons été forcés de faire quelques avances pour la maison : cy . 270 f. 10<sup>s</sup>/ les autres articles de ta recette que j'ai portés sur un registre à part, et que je ne/ détaille pas pour ne pas être trop long, montent à 67 francs : cy . . . . .

. 67 . . . . . /  
. La Caulin de Colombey nous a payé le 30 avril un faible à compte. . . . . f .  
337. 10.<sup>s</sup>/  
de 50 francs, cequi fait pour ta part . 25. f. cy . . . . .  
. 25 . . . . . /  
. f . 362 . 10<sup>s</sup>/

. si la coupe de nos Bois n'était pas venue aussi à propos, nous nous/ serions trouvés nous mêmes fort embarrassés et plus embarrassés que toi. le premier à compte/ de 750 francs que nous avons touché à été employé en grande partie à payer des dettes. Sur le/ second que nous avons reçu lundi dernier, nous avons donné 300 francs à la Bouchere, et/ nous tâcherons de finir de nous libérer envers Meulien, si c'est possible, à l'occasion de la//

Bouchère, je te dirai qu'elle nous demanda il y a bien un mois, à prendre une queue de vin de/ jambles en déduction de ceque nous lui devons. elle ne voulut absolument nous en donner que deux/ cent francs/

parcequ'alors, les vins étaient moins chers qu'aujourd'hui ; et nous fûmes forcés d'en passer par là/ sans/

avoir même le tems de t'en prévenir, attendu qu'elle avait besoin d'argent et qu'il nous était/ impossible/

de nous en dégarnir entierement. elle nous a présenté dernièrement un compte que nous avons/ examiné/

d'après les tailles, et qui monte à 1040 francs. nous lui avons avancé, comme je viens de te le dire, Mon/

cher ami, 300 francs : elle a reçu 200 f. de vin ; ainsi nous ne lui devons plus que 540 francs que/ nous/

lui paierons s'il plaît à Dieu, dans le courant de l'année. à l'égard de ta paille, les acheteurs ne sont/ plus revenus ; mais Bourgeon a parlé à Ricard le maître de poste, et si on la lui laissait à six sous le/ fagot, il pourrait bien l'acheter : je ne crois pas trop qu'elle se vende plus cher. Un homme qui fait le/ commerce des vaches Suisses acheterait volontiers ta belle génisse : elle se vendrait pour le moins/ cent ecus. tu voudras bien nous faire connaître ton intention à cet égard. pour le taureau on le laisse/ fort tranquille, et je présume qu'il inspire une certaine terreur ; car on prétend que tu t'en déferais plus/ aisément s'il était tourné. ton jardin est presque entierement cultivé : il est très bien tenu, et nous ne/ pouvons que te rendre un compte avantageux de Baptiste qui a travaillé jusqu'ici avec beaucoup de/

zèle et d'activité : c'est une justice qu'il mérite. j'ai écrit à M<sup>f</sup> Paguié pour lui faire part de/ ta réponse : j'espère que le marché sera entièrement conclu demain soir, et les espèces comptées. je/ t'instruirai du tout dans ma prochaine lettre. nous sommes également en pourpaler avec M<sup>f</sup>/ Dureault ; mais d'après ce que Barthélemy vient de nous dire, les vins ne sont pas au prix de/ 240 francs la queue comme on le prétendait. Au reste, Mon cher Ami, puisque tu veux bien nous/ autoriser à traiter sans ton intervention, nous agissons pour le mieux eu égard à notre position ; car/ il ne faut pas nous trouver au dépourvu si nous voulons être à même de parer aux dépenses plus fortes/ que nous sommes obligés de faire cette année. la mort du pauvre Martin nous ayant mis dans le cas/ de confier nos intérêts à un autre avoué, nous avons pris M<sup>f</sup> Perault procureur, qui nous avait offert/ indirectement ses services ; et cette circonstance imprévue ne nous a pas permis de te consulter/ là dessus, comme nous l'aurions certainement fait sans cela. ce M<sup>f</sup> Perault est un fort//

honnête homme, et même ce qu'on peut appeler un charmant garçon. nous n'avons jusqu'ici qu'a nous/ louer de son zèle et de son exactitude. il a mis toutes nos affaires au courant. celle des Dufourneau/ est réglée ; il va traiter avec Darier pour qu'il me paye d'ici à la fin de l'année, moitié des mille écus qu'il/

me doit encore, et le reste l'an prochain<sup>1</sup>. notre créance sur M<sup>f</sup> Niépce de Tournus est assurée : nous/ sommes portés sur la liste des créanciers chirographaires<sup>2</sup> ; la vente des meubles et immeubles est effectuée,/ et aussitôt que l'heureuse époque de la distribution arrivera, mondit Perrault s'emballera dans son/ cabriolet, deballera à Tournus<sup>3</sup> et empochera le capital avec encore 5 années d'intérêts si faire se peut ;/ car il n'entend pas raillerie là dessus. je crois d'après cela, Mon cher Ami, que tout ira bien et que nous/

pouvons être parfaitement tranquilles : avec de l'ordre et de l'économie on vient à bout de tout. le grand/ point maintenant est de tâcher de tirer parti de notre découverte, hoc opus, hic labor est<sup>4</sup> ; mais tu n'as/ pas besoin de prendre notre avis à cet égard ; et pleins de confiance en toi, nous nous en rapporterons/ aveuglément à ce que tu jugeras à propos de faire. cependant puisque tu désires connaître mon/ opinion, je crois tout bien considéré, que la détermination que nous avons prise avant ton/ départ, est peut être encore la meilleure, et tu sais que notre intention était alors de tâcher de/ nous défaire de notre modèle après l'avoir préalablement montré aux princes et même au/ Roi, cedant nous ne pouvons pas je pense nous dispenser, et ce qui donnerait un Nouveau/ relief à notre découverte ; car la Société d'Encouragement ne pouvant, d'après ce que tu nous dis,/ Mon cher Ami, nous seconder efficacement, et notre projet n'étant point de nous lancer dans/ les grandes entreprises ; je vois que nous n'avons que deux parties à prendre ; savoir, de/ vendre notre Brevet après l'avoir fait renouveler, ou d'entrer dans une société dans laquelle/ nous fournirions pour Action, notre moteur et son application<sup>5</sup>. au reste tu es bien plus/ à portée que moi de toute manière, de juger ce qu'il y aura de plus convenable et de plus/ avantageux pour nous. le fait est que c'est là le grand objet qui doit nous occuper. Les/ malins nous observent, et si nous manquons le but que nous devons de nous efforcer d'atteindre,//

ils ne manqueraient pas de rire à nos dépens : il ne faut pas leur procurer cet odieux triomphe./ nous voyons avec beaucoup de satisfaction, que les curieux commencent à venir, et c'est déjà/

ils ne manqueraient pas de rire à nos dépens : il ne faut pas leur procurer cet odieux triomphe./ nous voyons avec beaucoup de satisfaction, que les curieux commencent à venir, et c'est déjà/

---

<sup>1</sup> Au sujet de cette affaire, voir la lettre du 20 juillet 1814, MNN.

<sup>2</sup> **Chirographaire** : Terme de droit. Créancier chirographaire, celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans acte authentique (cf. Littré via MediaDico : [www.mediadico.com](http://www.mediadico.com)).

<sup>3</sup> Située au bord de la Saône, la ville de Tournus se situe à mi-chemin entre Dijon et Lyon et à une trentaine de kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône.

<sup>4</sup> Les traductions les plus courantes de cette expression latine sont « *c'est une entreprise, c'est un travail difficile* » et « *voilà la difficulté, voilà l'épreuve* ». Il s'agit de la première moitié du vers 129 du chant VI de *L'Énéide* de Virgile. Lorsque Énée se présente pour descendre aux Enfers, la Sibylle de Cumès lui dit : « *Rejeton de sang divin, Troyen, fils d'Anchise, la descente dans l'Averne est facile : nuit et jour, la porte du sombre Dis est ouverte ; mais revenir sur ses pas et s'échapper vers les brises d'en haut, voilà l'épreuve, voilà la difficulté* » (source traduction : Bibliotheca Classica Selecta – <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>). Nicéphore citera ce vers à plusieurs reprises dans ses lettres aussi bien à son frère (cf. Lettre du 10 novembre 1816, MNN) qu'à son cousin Alexandre du Bard de Curley (cf. Lettre du 28 juin 1824, BNF). Il est à noter que la majorité des citations latines utilisées par Niépce dans sa correspondance sont issues de l'œuvre de Virgile (voir notamment les lettres à Alexandre du Bard de Curley du 25 octobre 1825 et du 14 janvier 1832, BNF).

<sup>5</sup> Le projet d'association avec le marquis de Jouffroy d'Abbans semble ici commencer à se dessiner (cf. Lettres du 2 juin et du 22 août 1816, MNN).

une excellente chose. la visite de M<sup>r</sup> de la Chabaussiere<sup>6</sup>, celle de M<sup>r</sup> de Fitz-William<sup>7</sup> surtout/ ont dû te flatter infiniment. nous partageons de tout notre coeur, Mon cher ami, le plaisir que/ tu auras éprouvé dans cette occasion, ainsi que ta juste reconnaissance pour l'intérêt bienveillant/ que M<sup>r</sup> de Fitz-William a paru prendre à notre Machine, intérêt qui n'est point à dédaigner/ et que nous serons peut-être dans le cas de faire valoir très utilement. puisque les autres mouvements/ du Pyrèolophore s'exécutent bien, l'histoire du Bélier est peu de chose. l'ébranlement qui/ nuit à la régularité de son effet, ne donne qu'une plus grande idée de la force : je présume/ d'ailleurs, que tu parviendras à remédier à ce petit inconvénient. nous t'expédierons sans/ faute par la diligence de mardi et franc de port, un paquet en toile cirée, portant ton adresse,/ et contenant à peu près tout le charbon de pierre pulvérisé qui était ici dans le cabinet du/ grenier. Sous l'enveloppe de toile cirée est un sac de toile renfermant un sac de papier double/ où est le charbon de pierre. l'expérience que tu proposes de faire, Mon cher Ami, avec/ ce combustible, est pour nous d'une importance majeure. d'après les soins que tu y apporteras/ je ne doute point qu'elle <sup><ne></sup> réussisse complètement, et nous en attendrons le résultat avec la plus/ vive impatience ; car le sort de notre découverte, pour son application en grand, y est attaché./

. tu as vu par ma dernière lettre<sup>8</sup>, que j'avais cassé l'objectif de ma chambre/ obscure ; mais qu'il m'en restait un autre dont j'espérais pouvoir tirer parti. mon attente/ a été trompée : ce verre avait le foyer plus court que le diamètre de la boîte ; ainsi je n'ai pu/ m'en servir. nous sommes allés à la ville lundi dernier ; je n'ai pu trouver chez Scotti<sup>9</sup> qu'une/ lentille d'un foyer plus long que la première, et il m'a fallu faire allonger le tuyau qui la/ porte, et au moyen duquel on détermine la vraie distance du foyer. nous sommes revenus ici/ mercredi soir ; mais depuis ce jour là le tems a toujours été couvert ce qui ne pas permis de donner//

suite à mes expériences, et j'en suis d'autant plus fâché qu'elles m'intéressent beaucoup./ il faut se déplacer de tems en tems, faire des visites ou en recevoir : c'est fatigant : je/ préférerais, je te l'avoue, être dans un désert. lorsque mon objectif fût cassé, ne pouvant plus/ me servir de ma chambre obscure, je fis un oeil artificiel avec le Baguier d'Isidore, qui est/ une petite boîte de 16 ou 18 lignes<sup>10</sup> en carré. j'avais heureusement les lentilles du Myroscope/ Solaire<sup>11</sup>, qui comme tu le sais, vient de notre grand-père Barrault<sup>12</sup>. une de ces petites lentilles/ se trouva précisément du foyer convenable, et l'image des objets se peignait d'une manière très-/ nette et très-vive<sup>13</sup> sur un champ de 13 lignes de diamètre<sup>14</sup>. je plaçai l'appareil dans la chambre/ où je travaille ; en face de la volière, et les croisées bien ouvertes. je fis l'expérience d'après le/ procédé que tu connais, Mon cher Ami ; et je vis sur le papier blanc toute la partie de la volière/ qui pouvait être aperçue de la fenêtre, et une légère image des croisées qui se trouvaient moins/ éclairées que les objets extérieurs. on distinguait les effets de la lumière dans la représentation/ de la volière, et jusqu'au chassis de la fenêtre. ceci n'est qu'un essai encore bien imparfait ;/ mais l'image des objets était extrêmement petite. la possibilité de peindre de cette manière, me/ paraît à peu près démontrée<sup>15</sup> ; et si je parviens à perfectionner mon procédé, je m'empresserai/ en t'en faisant part, de répondre au tendre intérêt que tu veux bien me témoigner. je ne/ me dissimule point qu'il y a de grandes difficultés. surtout pour fixer les couleurs<sup>16</sup> ; [mais avec]/ du travail et beaucoup de patience on peut y faire bien des choses. ce que tu avais prévu est arrivé./

---

<sup>6</sup> Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabaussière (1755-1823) fut l'intermédiaire privilégié des contacts entre les frères Niépce et cette Société savante fondée en 1801 et installée, depuis 1804, dans l'ancien hôtel de Boulogne, au n°34 de la rue du Bac. Il n'est pas anodin de constater que c'est dans le même hôtel, mais au n°42, que Claude Niépce s'installa lors de son arrivée à Paris en mars 1816. Les Niépce fréquentaient d'ailleurs cette adresse depuis au moins 1806 (cf. BM p.284 et 385-386).

<sup>7</sup> Le Vicomte de Fitz-William était une connaissance des Niépce. Il apparaît à plusieurs reprises dans la correspondance entre Nicéphore et Claude.

<sup>8</sup> Cf. Lettre du 22 avril 1816, MNN.

<sup>9</sup> François Scoty était un opticien-bijoutier de Chalon-sur-Saône (cf. BM p.387).

<sup>10</sup> Soit 3,6 à 4 cm (1 ligne correspondant à 1/12 de pouce).

<sup>11</sup> Le microscope solaire était un instrument d'optique dont on trouve la description dans l'ouvrage de l'abbé Nollet. Il s'agissait d'une sorte de lanterne magique éclairée par la lumière du soleil (dirigée, grâce à un miroir, à travers deux lentilles, l'une destinée à éclairer l'objet, l'autre à l'agrandir).

<sup>12</sup> Antoine Barault, le grand-père maternel de Nicéphore et Claude.

<sup>13</sup> Le baguier d'Isidore étant une boîte de très petit format, la distance focale était donc courte et, par conséquent, l'image, de très petites dimensions (« 13 lignes », soit 30 mm, de diamètre), était d'autant plus lumineuse. Ce phénomène (plus la distance focale est courte, plus l'objet projeté est petit et plus il est lumineux) est évoqué par l'abbé Nollet dans le Tome 3 de son ouvrage « *L'art des expériences* » (1770).

<sup>14</sup> Soit environ 3 cm de diamètre (1 ligne correspondant à 1/12 de pouce).

<sup>15</sup> Niépce décrit ici pour la première fois des essais réalisés à l'aide d'une chambre noire. Dès cette date, son motif de prédilection est choisi : la vue sur le jardin depuis la fenêtre d'une chambre de la propriété familiale à Saint-Loup-de-Varennes.

<sup>16</sup> L'inventeur se trouve ici confronté à la principale difficulté de son entreprise : rendre permanent l'effet obtenu, c'est-à-dire fixer l'image.

le fond du tableau est noir, et les objets sont blancs, c'est à dire plus clairs que le fond. je crois/  
que cette maniere de peindre n'est pas inusitée, et que j'ai vu des gravures de ce genre : au reste/  
il ne serait peut être pas impossible de changer cette disposition de couleurs ; j'ai même la dessus/  
quelques données que je suis curieux de vérifier<sup>17</sup>. Adieu, Mon cher Ami : reçois, je te prie, de/  
la part de ma femme et de la mienne les embrassemens les plus tendres et les plus affectueux./  
j'aicris par ce courier à Isidore et à ses frères. Antoine<sup>18</sup> nous a fait part de son avancement ;/  
cequi nous a causé la surprise la plus agréable. si lui et victor<sup>19</sup> ont besoin de quelques légères//

avances, tu voudras bien, Mon cher ami, lorsque tu auras reçu les cent écus provisoires que nous/  
t'adresserons dans le courant de la semaine, avoir la bonté de les leur faire ; mais avec la plus sage/  
discretion, et pour cause. tu voudras bien également tenir note de ces avances ; ce n'est qu'à cette/  
condition que nous osons te les proposer : c'est aussi juste que naturel. Nous aurions bien voulu/  
qu'Isidore eut pu voir M<sup>r</sup> de Fitz-William qui lui a toujours témoigné beaucoup de bienveillance./  
la revue des gardes du corps a dû être Magnifique : combien, Mon cher ami, il aurait été agréable/  
pour nous de t'y accompagner ! adieu !/

://: J.N. Niépce

.P.S.

. Madame de Morteuil, M<sup>r</sup> et Mad<sup>e</sup>. Charvin et M<sup>r</sup> le/  
curé te disent les choses les plus honnêtes. M<sup>r</sup> le curé reste décidément à S<sup>t</sup> Loup<sup>20</sup>. tous/  
nos gens d'ici et de la ville te présentent bien leurs respects. Bourgeon et Babet se marient/  
je crois mercredi. ils ont eu affaire à M<sup>r</sup> Olivier qui heureusement les a expédiés très vite./.

://: À Monsieur,  
Monsieur Niépce aîné, chez M<sup>r</sup>/  
Barrat, ancien hôtel de Boulogne, rue/  
du Bacq, N°42 faubourg S<sup>t</sup> Germain/  
à Paris,./

À Paris/

<Cachets postaux>  
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
9 Mai 1816

---

<sup>17</sup> Avec ses premiers essais en chambre noire, Niépce obtient des images négatives par noircissement d'un « papier blanc ». Ces résultats ont été obtenus en utilisant du « muriate d'argent » (chlorure d'argent) comme produit photosensible (parmi les substances utilisées par le chalonnais à cette époque, c'est en effet la seule qui ait pour propriété de noircir à la lumière – cf. Lettre du 20 avril 1817, MNN). Enthousiasmé par les résultats qu'il découvre, Nicéphore va poursuivre ses travaux dans deux directions : rendre pérennes les images obtenues et inverser leurs « couleurs » (rétablir les valeurs ; obtenir un positif).

<sup>18</sup> Antoine Mignon (1787-1866) avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

<sup>19</sup> Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

<sup>20</sup> Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.